



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE

Accueil du public

à Metz, 64 avenue André Malraux
du lundi au jeudi :
de 8h à 12h et de 13h15 à 17h
Le vendredi : de 8h à 12h
et de 13h15 à 16h15

Dans les bureaux décentralisés, sur Rdv
Morhange, 2 rue du Pratel

Bureaux au 3^e étage - Tél. 03 87 66 12 30
Sarrebou, 33 rue du Général De Gaulle
Tél. 03 87 66 04 41 (sauf mercredi après-midi)

Economie, installation, diversification :

N. Ors : 03 87 66 04 41
(sauf mercredi après-midi)

Sociétés :

C. Vendramelli : 03 87 66 12 38

Point Accueil Installation :

L. Soucat : 03 87 66 12 93

Agriculture biologique :

N. Ors : 03 87 66 04 41

Centre de Formalités des Entreprises :

Juridique, aménagement :

P. Teufel : 03 87 66 12 57

Élevage bovins lait et viande, ovins :

03 87 66 12 46

Identification bovins, ovins, caprins :

A. Broquard : 03 87 66 12 46

Agronomie :

J. Beccherlé : 03 87 66 12 42

Environnement :

C. Mangel : 03 87 66 12 44

Mission de valorisation des boues/drainage :

A. Schrotzenberger : 03 87 66 01 43

Bâtiments : M.J. Zimmermann :

03 87 66 12 30

Organisme indépendant des boues :

L. Zidar : 03 87 66 03 87

Service régional Form'agir :

Formation : Tél. 03 83 93 34 93
formation@grandest.chambagri.fr
Apprentissage : Tél. 0 800 67 00 68
apprentissage@grandest.chambagri.fr

Suivre les actualités de la Chambre d'agriculture :

www.moselle.chambre-agriculture.fr
et sur Facebook

Comité de rédaction du 02/10/20 : X. Lerond,
Président ; M. Cordel, Vice-Présidente ; E. Berton,
Directeur ; C. Marconnet, C. Rettel, M. Morhain,
J. Veber, L. Merson, C. Zanetti, I. Berger.

Bovins Croissance, avant tout un outil de gestion du troupeau

Bovins Croissance est souvent perçu comme un outil réservé aux «Sélectionneurs». Véritable tableau de bord, il permet à tout éleveur allaitant de piloter la conduite de son troupeau à partir d'indicateurs précis de croissance, de reproduction, de sélection ou encore d'efficacité alimentaire. Ce service est également accessible aux engraisseurs ou aux éleveurs laitiers pour piloter la conduite de leur génisse de renouvellement. Évoquons chacun de ces aspects.

Les pesées réalisées par la Chambre d'agriculture ou l'éleveur lui-même permettent de mesurer les croissances de chaque animal, les comparer entre eux sur la base du poids à âge type [PAT] (120 ou 210 j), mais également aux moyennes de la race ou encore aux autres éleveurs du département.

Ces PAT sont des indicateurs respectivement du potentiel laitier de la mère et du potentiel de croissance de l'animal.

L'engraissement aussi

Ces pesées peuvent être également orientées vers les ateliers d'engraissement, ou les femelles de renouvellement (lait ou viande). Quel que soit l'âge elles sont alors un allié efficace dans le pilotage de l'alimentation des animaux : établir une ration, la corriger en fonction des croissances, des objectifs que l'on se donne ou encore lors d'un changement de silo.

Rappelons ici que l'étude menée sur le poids des brouards commercialisés en région faisait apparaître un supplément de poids de 15 kg à 8 mois en faveur des élevages adhérents à Bovins Croissance (FRBC ; 2015).

Reproduction et Sélection

Un bilan de reproduction est établi sur le troupeau avec l'analyse des vaches à problèmes : intervalles vêlage-vêlage (Ivv) longs et/ou mortalité élevée des veaux. Ces informations permettent d'orienter la réforme d'animaux ou la surveillance voire le traitement de certaines femelles. Ici aussi l'impact finan-



Bovins Croissance permet de mesurer ce qui se voit mais également ce qui n'est pas visible comme la capacité de développement des animaux.

cier peut être important : chaque jour d'infertilité au-delà de l'objectif de 375 jours d'Ivv coûte 1.60 € par vache et par jour.

Chaque éleveur est sélectionneur

En effet, lorsqu'il fait le choix d'une génisse de renouvellement plutôt qu'une autre il fait de la sélection, de même lorsqu'il choisit son taureau il oriente son troupeau.

Bovins Croissance permet de mesurer ce qui se voit, des croissances, du développement mais aussi ce qui ne se voit pas, le potentiel laitier des génisses par exemple. En complément des pesées, le pointage des veaux au sevrage délivre une appréciation de la morphologie de chaque animal mais également une estimation de sa capacité à se développer.

L'ensemble de ces données sont

valorisées au niveau national par chaque race pour calculer des index qui définissent le potentiel

génétique de l'animal tant sur les aspects croissance-morphologie que sur les aptitudes à vêler ou la qualité laitière (voir encadré).

Les index sont exprimés en base 100, la moyenne de la population se situe entre 96 et 104, au-delà on a à faire à des animaux améliorateurs (ils représentent 30 % de la population quel que soit la race)

Des nouveautés à venir

Des nouveautés sont à venir en terme d'approche technico-économique avec Efficow, de valorisation de données par taureau ou encore sur l'utilisation du poids de naissance

Équipe viande :
Céline ZANETTI,
James VEBER
et Loïc MERSON

Interview de Patrick Andriollo, éleveur Charolais à Audun-le-Tiche



«J'adhère à Bovins Croissance depuis 3 ans pour faciliter le travail de sélection et de conduite de mon troupeau. Mes animaux sont comparés grâce à des données objectives aux animaux de la race tant sur les croissances que sur les pointages.

J'apprécie l'indexation sur le critère aptitude au vêlage qui permet de mieux trier mes génisses de renouvellement ou allaitement ce qui oriente mes réformes.

J'apprécie l'observation de mon troupeau par un œil extérieur sur mes pratiques d'élevage, les souches de taureau, cela me permet de progresser.

De plus, le fait de manipuler mes animaux me permet d'apprécier le comportement de ces derniers».

Propos recueillis par James VEBER, conseiller viande

L'index synthétique au sevrage

ISEVR est composé de :

IFNais : Index Facilité de naissance

CR Sev : Index Capacité de Croissance avant sevrage

DM Sev : Index Développement Musculaire avant sevrage

DS Sev : Index Développement Squelettique avant sevrage

FO Sev : Index Finesse d'os au Sevrage

L'index synthétique IVMAT : Index de valeur maternelle au sevrage se compose en plus de

- AVel : Index aptitude au vêlage

- ALait : Index aptitude maternelle à l'allaitement

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage - Tél. 03.87.66.12.46
francoise.bolzinger@moselle.chambagri.fr